

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Corse SBEP/ DSPEI

Pierre Paul De Pianelli - Maire d'OTA

Ota, le 11/03/2022

Piazza alla Chiesa

20 150 OTA

Référence du projet : Travaux de rechargement de plage, aménagement d'un plan de dragage pluriannuel de l'embouchure du PORTO en vue du rechargement de la grande plage de PORTO, sur le territoire de la commune d'OTA.

Demande présentée le 07 décembre 2021 par la mairie d'OTA représentée par M. Pierre-Paul PIANELLI

Réponse à la demande de compléments formulé par la DREAL par courriel le 08/03/2022

Concernant le volume de sédiments dragué/curé :

Le dossier fait effectivement état d'un curage annuel, en amont, de 2 000 m³ et d'un dragage par tranche de 4 ou 5 années, en aval, de 10 000 m³. Il s'agit cependant de volumes maximums et les curages/dragages ne seront effectués que dans le cas où ces derniers s'avèrent nécessaires.

Ces volumes ne devraient donc pas être atteints, notamment grâce à l'entretien régulier du lit de la rivière avec la mise en place de ce plan de dragage/curage pluriannuel. Ces volumes ne seront atteints que dans le cas où une crue majeure venait à se produire.

Concernant le devenir des sédiments dragués/curés :

L'intégralité des volumes extraits de l'embouchure seront utilisés pour le rechargement de la plage, dans la mesure où ces volumes ne dépassent pas un seuil qui entrainerait une modification substantielle du paysage. Si les volumes utilisés pour le rechargement de la plage venaient à entrainer une surélévation de la plage modifiant son aspect, d'autres alternatives existent pour évacuer le surplus de sédiment :

- Ils pourront être conduit, en camion, vers des filières de traitement et de recyclage adaptées pour ce type de matériaux.
- Une solution de clapage avait été mise en évidence en 2017. Cette solution, trop onéreuse pour la commune avait été écartée mais pourrait être de nouveau envisagée si les volumes de sédiments extraits sont trop importants.

Concernant l'évaluation des volumes qui pourront être utilisés pour le rechargement de la plage :

Des relevés topographiques ont été réalisés en 2021 par CREOCEAN (Figure 1). Le profil de la plage a été comparé au dernier relevé qui avait été réalisé, en 2017-2018, dans le cadre du projet LITTO3D. Cette comparaison a permis de mettre en évidence une cuvette en haut de la plage d'un volume d'environ 500 m³ (Figure 2).

Cette cuvette sera utilisée pour disposer les sédiments curés la première année. De plus, en considérant que la plage mesure 100 mètres de large et 250 mètres de long, en se fixant une limite d'élévation de 10cm de la plage, il est possible de régaler 2500 m³ de sédiment sans modifier l'aspect paysager et en conservant la pente naturelle de la plage ainsi que l'équilibre morpho-sédimentaire. Pour la première année de dragage, même si les volumes maximums sont atteints, ils pourront être utilisés intégralement pour le rechargement de la plage sans impacter le paysage.

Ce type d'étude sera renouvelée chaque année pour laquelle un dragage est prévu (sachant que les dragages ne seront réalisés que si cela est nécessaire) pour identifier les endroits où il y a eu des pertes de matériel avec les tempêtes successives. La hauteur de la plage ne sera pas augmentée de plus de 10 cm avec le rechargement de la plage et l'entreprise de travaux ainsi que la collectivité s'en assureront.

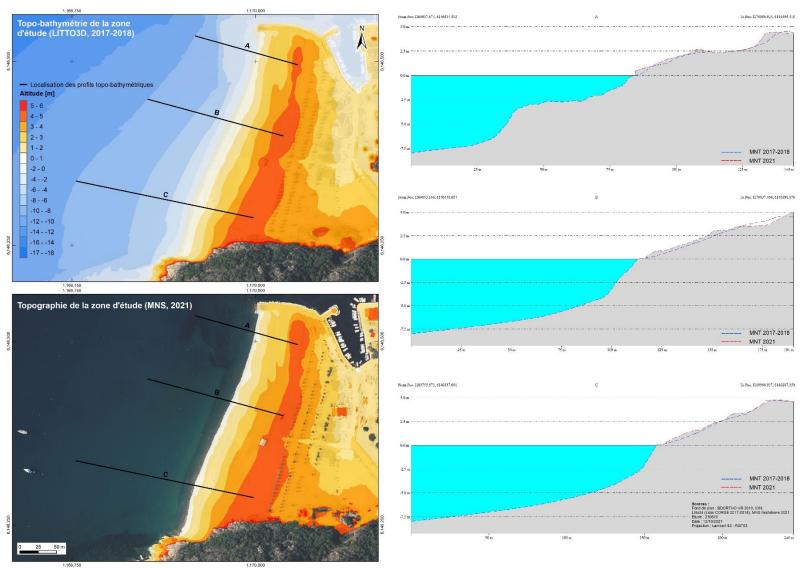


Figure 1 : Topo-bathymétrie de la zone d'étude réalisée en 2017-2018 dans le cadre du projet LITTO3D et topographie réalisée par CREOCEAN en 2021 dans le cadre de la mise en place d'un plan de dragage pluriannuel pour le rechargement de la grande plage de Porto

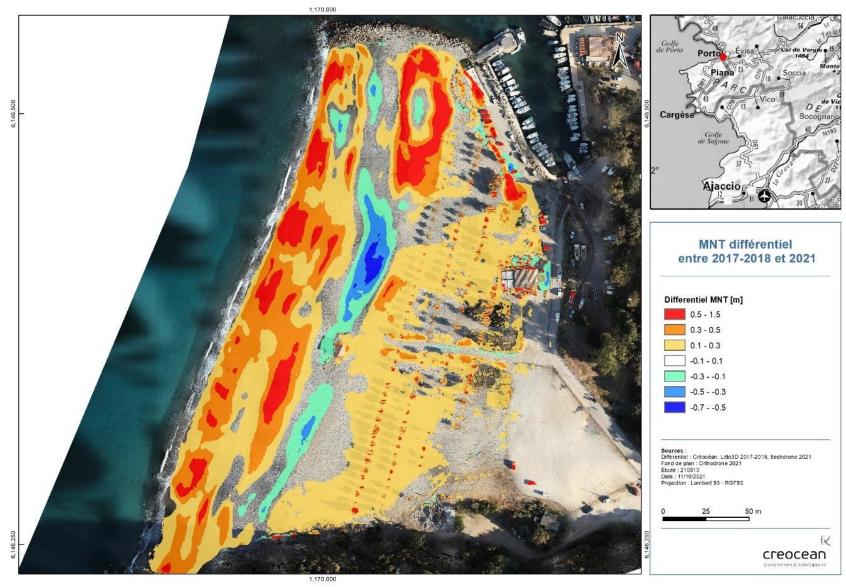


Figure 2 : Illustration du différentiel de MNT entre 2017-2018 et 2021 sur la grande plage de Porto

Concernant les biocénoses à proximité du projet :

Sur la cartographie Medtrix réalisée en 2011 par Andromède Océanologie, une tache d'herbier de posidonie est mentionnée à la sortie de l'embouchure du Porto, sous la tour génoise. Le 09/11/2021, des plongeurs de CREOCEAN sont allés vérifier sur place la présence ou l'absence de ces tâches d'herbier.



Figure 3 : Photos d'illustration des plongées de vérité terrain réalisées par CREOCEAN le 09/11/2021

Cette vérité terrain a montré **l'absence d'herbier de posidonie au niveau de l'embouchure du Porto**. La présence d'herbier paraissait en effet peu probable à cet endroit sachant que les herbiers de Posidonie craignent la dessalure et disparaissent pour des valeurs inférieures à 36 PSU.

Les espèces protégées les plus proches du projet sont donc les herbiers de Cymodocée, situés à plus de 350 mètres du projet. Les herbiers de posidonie les plus proches sont situés à plus de 550 mètres de la zone de travaux.

La cartographie de MEDTRIX a donc été mise à jour en prenant en compte l'absence d'herbier de Posidonie au niveau de l'embouchure, mise en évidence par Créocéan. La zone d'influence du projet a été définie à l'aide d'une zone tampon de 200 mètres autour du centre de la plage (Figure 4).

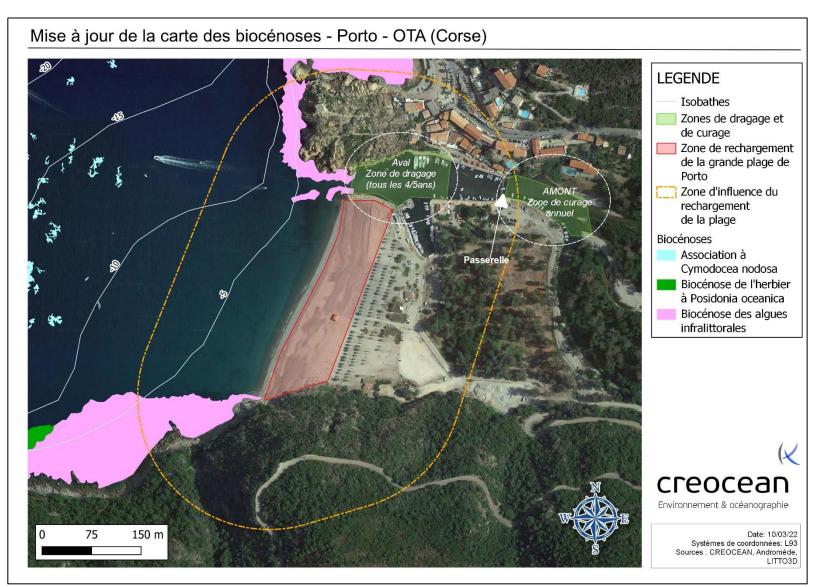


Figure 4 : Mise à jour de la carte des biocénoses et délimitation des zones de travaux et des zones de la zone d'influence du rechargement de la plage

Concernant le suivi de la turbidité :

Une surveillance de la turbidité sera mise en place lors de la réalisation des opérations de dragage de l'embouchure du Porto et de rechargement de la grande plage de Porto.

Le suivi de la turbidité sera entrepris quotidiennement. Les résultats seront consignés dans un registre. Si le niveau de MES (matières en suspension) était trop élevé, les travaux seront interrompus sans délais. Le risque de provoquer des mouvements de particules fines dans l'eau impactant la faune et la flore marine est cependant très faible (les fonds sont essentiellement recouverts de graviers et de cailloux et ne sont pas pollués). L'ensemble de ces mesures de surveillance seront consignées et transmises à la Police de l'Eau.

Les résultats seront comparés aux seuils définis par l'arrêté du 27 juillet 2015 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface pris en application des articles R.212-10, R.212-18 et R.212-18 du Code de l'Environnement. L'annexe 6 de l'arrêté du 27 juillet 2015 présente les indicateurs et les valeurs seuils de l'état écologique des eaux littorales, les eaux côtières et eaux de transition. Les grilles de qualité pour la turbidité sont présentées ci-dessous. Le golfe de Porto appartient à la masse d'eau FREC04ac « Pointe Senetosa – Pointe Palazzu » d'écotype 3 (selon le tableau 86 de l'annexe 6 de l'arrêté du 27 juillet 2015).

Tableau I : Grille de qualité pour l'indicateur de turbidité

TYPE européen	TYPES FRANÇAIS CONCERNÉS	MASSES d'eau françaises concernées	GRILLE TURBIDITÉ (NTU)	COMMENTAIRES
Sans objet	C01, C02, C05, C10, C14, C15, C16, C18, C20, C21, C22, C23, C24, C25, C26	Ecotype 1	Très bon : < 5 Bon : 5-10 Inférieur à bon : ≥ 10	Voir en annexe 6 <i>bis</i> la liste des ME par écotype
Sans objet	C01, C03, C04, C06, C07, C08, C09, C10, C11, C12, C13, C17, C19	Ecotype 3	Très bon : < 30 Bon : 30-45 Inférieur à bon : ≥ 45	Voir en annexe 6 <i>bis</i> la liste des ME par écotype

Pierre Paul De Pianelli Maire d'OTA